

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VENDREDI 7 DECEMBRE 2012 18H00

### PROCES VERBAL

Etaient présents : Mesdames Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique,  
Turcat Danielle.

et Messieurs, Chito Christian, Guillemard Hubert, Lamoine J-Paul, Maire  
Patrick, Michard Claude, Pinton Georges, Pommier Jacques.

Etait excusé : Beaumont Marc

Etait absent : Néant

#### Ordre du jour :

- \* Présentation des nouveaux dispositifs « emploi d'avenir » par les services de l'Etat et de Monsieur le sous-préfet
- \* Bilan de la commission agricole
- \* Accueil de permanence au Relais des Services Publics : assistante sociale / Mission Locale
- \* Contrat Territoire Allier : définition des actions et de leur plan de financement
- \* Questions diverses

#### ➤ Présentation des nouveaux dispositifs « emploi d'avenir »

Monsieur Le Président salut la présence de monsieur le sous-Préfet et de messieurs Pierre BASSOT, directeur de la Mission Locale du bassin Montluçonnais, Patrice VIARD directeur de Cap Emploi 03 et Yannick VENS directeur de Pôle Emploi Montluçon nord.

Monsieur le sous-préfet introduit le sujet par quelques données chiffrées :

Le taux de chômage du bassin de Montluçon est de 11.6% alors qu'il est de 10.4% pour l'Allier, 8.9% pour l'Auvergne et 9.7% pour la France ;

Le nombre de jeunes de 16 à 25 ans peu qualifiés sans emploi est de plus de 2000 sur l'Auvergne, près de 500 sur l'Allier, environ 150 sur le bassin Montluçonnais et 35 sur le territoire communautaire.

Entre septembre 2011 et septembre 2012, le taux de chômage est de 10.3% avec une progression de 14% pour les jeunes.

Devant ces constats, l'Etat a souhaité favoriser l'intégration des jeunes dans le monde du travail par le biais d'un Contrat d'Avenir qui permet une première expérience et aussi une formation qualifiante.

Présentation du dispositif par messieurs Bassot, Viard et Vens (*diaporama joint au PV*)

Notes

Le public concerné : les 16-25 ans

Diplômes : niveau bac jusqu'à la licence (car le territoire se trouve en ZRR)

Durée : 36 mois

Exercice sur un temps plein avec du temps de formation qualifiante

Aide financière 75 % du SMIC (549 €/mois au minimum pour la collectivité)

Les offres peuvent être déposées auprès des 3 organismes mais seuls Pôle Emploi et la Mission Locale peuvent signer une convention.

Toutes les informations sont consultables sur le site : [www.leemploisdavenir.gouv.fr](http://www.leemploisdavenir.gouv.fr)

Monsieur le Préfet distribue de la documentation à chaque élu.

*Départ de Madame Gagnière, le nombre de votant est donc de 10*

➤ **Bilan de la commission agricole** (réunie le 27 novembre 2012)

#### **Bilan des plantations effectuées sur la période hivernale 2011 – 2012**

Le nombre de bénéficiaires de la première campagne de plantation, hiver 2011-2012 est de 14. Parmi eux, on compte principalement des agriculteurs qui ont mené une action d'intégration de bâtiments photovoltaïques et aussi des aménagements de parcs à volailles.

Les communes concernées par ces projets sont Marcillat, St-Fargeol, St-Marcel, Terjat pour un total de 1 542 mètres de haie et 1 440 mètres d'alignement d'arbres.

La dépense totale est de 4 724,51 euros HT. (Plants+ protections et paillage)

Selon la « Mission Haie Auvergne » ces résultats sont bons et encourageants pour une 1ère année.

#### **Nouveaux projets de plantations pour l'hiver 2012**

7 projets de plantation sont prévus pour l'hiver 2012, soit 783 mètres de haie et 510 mètres d'alignement d'arbres.

La dépense estimée est de 3 649,51 euros.

L'arrivée des plants se fera le mardi 11 décembre.

#### **Plantation des vergers pédagogiques**

Les communes de Arpheuilles, La Petite Marche, Marcillat, St-Genest, Villebret projettent la plantation de vergers soit 89 arbres. Le coût total des végétaux est estimé à 3280 euros.

#### **Campagne de plantation supplémentaire au printemps 2013**

Par rapport au budget initialement prévu de 13 000 euros,

4 724,51 euros ont été dépensés pour la plantation 2011 – 2012

3 649,51 euros ont été dépensés pour la plantation hiver 2012

3 280,00 euros seront dépensés pour la plantation des vergers pédagogiques

Le reliquat de l'enveloppe est donc de 1 346,00 euros qui seront disponibles pour une autre campagne de plantation au printemps 2013.

L'assistance vote à l'unanimité la poursuite du programme de plantation pour le printemps 2013. 2 communes sont intéressées : St-Genest et St-Marcel

### **Pour information**

La mission de Sylvie Monier (Mission Haie Auvergne) sera reconduite sur l'année 2013 pour l'accompagnement de procédure de classement des haies sur la communauté de communes d'Huriel et aussi pour suivre l'expérimentation menée par le Lycée Agricole de Durdat Larequille sur le paillage animal par de la litière de plaquette de bois déchiqueté.

### **➤ Accueil de permanence au R.S.P. : assistante sociale et Mission Locale**

La Mission Locale assure des permanences au relais tous les 15 jours. Ceci correspond au suivi de 48 jeunes. Jusqu'alors chaque commune était conviée à cotiser pour ce service suivant sa population, mais seule la commune de Marcillat apportait une aide partielle. Les déplacements d'un animateur au relais représentent une charge de fonctionnement qui ne peut plus être assumée seule par l'organisme. Une aide de 1735 euros est demandée pour l'exercice 2013. Cette requête est soumise au vote.

L'assistance vote à l'unanimité l'aide financière à la Mission Locale  
Il conviendra sans doute de prendre une compétence et d'éclaircir la situation de Virlet.

La permanence de l'assistante sociale, Madame Pinthon, au Centre Social de Marcillat est remise en cause par la dite structure. En effet, Monsieur Chito donne lecture d'une lettre de Monsieur Grobaud, président du Centre Social, parvenue à la communauté de communes le 10 novembre dernier. Ce courrier mentionne que les services de l'assistante sociale ne peuvent pas être maintenus dans sa structure par manque de place.

Devant le risque de perdre ce service, M. Chito a rencontré Madame Lacarin, conseillère générale vice-présidente chargée des Solidarités, des Populations et des Territoires. Il en ressort la possibilité d'héberger ce service dans les locaux de la communauté de communes avec des permanences périodiques délocalisées sur les communes. Dans ce cas, le conseil général prend en charge les dépenses matérielles (ordinateur, imprimante ...)

Aucune information sur le calendrier du transfert n'est connue à ce jour.

A l'unanimité, l'assistance souhaite conserver le service.

La présence de l'assistante sociale sur les communes est reconnue comme un point positif pour une rencontre avec la population et aussi avec les maires.

Il est par ailleurs demandé à ce que Villebret soit rattaché au service social de Marcillat et non de Commentry comme c'est le cas actuellement.

### **➤ Contrat Territoire Allier : définition des actions et de leur plan de financement**

Les actions prédéfinies lors du dernier conseil communautaire pour le Contrat de Territoire Allier ont été validées par les services du CG 03 à l'exception de l'action « couverture numérique ». En effet, les services informatiques du CG03 sont réservés quant à la mise en place d'équipement de type répéteurs. Ces appareils qui permettent de « répéter » un signal capté représentent un investissement de 50 000 euros (avec une alimentation solaire) alors que celui d'une antenne serait de 120 000 euros.

Une action expérimentale avec le département de la Creuse est en train de se mettre en place avec ce type d'équipement. L'inquiétude des services repose sur la motivation des opérateurs à exercer un service sur un territoire peu peuplé et avec un équipement mis en place par une collectivité. Les discussions sont en cours.

Une ébauche de planification des actions du CTA avec une estimation financière est proposée. Ceci est un document de travail qui évoluera selon le devenir de l'action « couverture numérique ».

Description	Echéancier	Coût HT (€)	Part CTA (€)
Caserne de gendarmerie	2013	1 272 229.59	93 670.00
Couverture numérique implantation de répéteurs	2013/2014	185 000.00	92 500.00
Signalétique touristique	2013/2014	29 500.00	14 750.00
Acquisition de matériel de mutualisation	2013/2014	34 600.00	16 521.10
Développement de la maison de la Cile	2013/2014	43 500.00	21 750.00
Développement des animations enfance jeunesse	2013/2014	47 000.00	14 992.90
<b>TOTAUX</b>		<b>1 611 829.59</b>	<b>254 184.00</b>

Un débat s'engage concernant l'action « développement des animations enfance et jeunesse ». Les dépenses prises en compte sont du fonctionnement.

Actuellement la communauté de communes finance :

un poste de coordination animation pour 12 336€ annuel (aide CAF de 6473.59€)

un mi-temps pour le RAM pour 8448€ annuel (aide CAF de 4001.7€)

Considérant que toutes les tranches d'âge ne sont pas prises en compte dans le programme d'animation, qu'il manque une animation de terrain et que de nombreuses autres activités pourraient être mises en place, il est possible d'envisager l'intervention d'une personne extérieure qui assurerait toute ou partie de cette mission. Suite au passage de Nane Ebizet dans les communes, certaines pistes de réflexion mériteraient d'être approfondies pour créer une vraie dynamique de territoire.

### **Questions diverses**

La prochaine réunion communautaire aura lieu le jeudi 17 janvier à 18h00.

### Documents de séance :

*Documents de promotion sur les contrats « emplois d'avenir »*